

LA VILLE DE BRIOUDE PROPOSE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Porteur du projet : Ville de Brioude – Service social

OBJECTIF :

Aider des jeunes à accéder au permis de conduire en participant à son financement, en contrepartie d'une action de chantier (service d'intérêt général) dans les services municipaux.

CRITERES DE CHOIX :

CRITERES OBLIGATOIRES :

Âge : de 16 à 24 ans

Habitant Brioude

Prenant des leçons avec une des trois auto-écoles de Brioude

CRITERES D'ÉVALUATION :

Situation socio-économique : moyenne économique par jour et par personne qui tient compte des revenus (salaires, indemnités, prestations...) et charges réelles du ménage (logement, prêt, EDF, eau, assurance, téléphone)

Projet personnel ou professionnel (études, formations professionnelle, apprentissage, CDD ou CDI etc...)

Motivation pour accomplir le service d'intérêt général et faire aboutir son projet (implication, envie de réussite...)

MISE EN ŒUVRE :

Dossier de candidature à retirer en Mairie et à compléter + entretien complémentaire avec l'assistante sociale de la ville

Choix définitif des candidats par une commission d'élus, assistée de l'assistante sociale de la Ville

Mise en place des opérations de chantiers dans les services municipaux (pour une durée de 60 heures pour 500 € de bourse)

Aide forfaitaire payée directement à l'auto-école, avec un apport obligatoire du jeune concerné (pour éviter un désengagement une fois la partie ville payée)

LA VILLE DE BRIOUDE PROPOSE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Porteur du projet : Ville de Brioude – Service social

OBJECTIF :

Aider des jeunes défavorisés à accéder au permis de conduire en participant à son financement, en contrepartie d'une action de chantier (service d'intérêt général) dans les services municipaux.

CRITERES DE CHOIX :

CRITERES OBLIGATOIRES :

Âge : de 16 à 24 ans

Habitant Brioude

Prenant des leçons avec une des trois auto-écoles de Brioude

CRITERES D'ÉVALUATION :

Situation socio-économique : moyenne économique par jour et par personne qui tient compte des revenus (salaires, indemnités, prestations...) et charges réelles du ménage (logement, prêt, EDF, eau, assurance, téléphone)

Projet personnel ou professionnel (études, formations professionnelle, apprentissage, CDD ou CDI etc...)

Motivation pour accomplir le service d'intérêt général et faire aboutir son projet (implication, envie de réussite...)

MISE EN ŒUVRE :

Dossier de candidature à retirer en Mairie et à compléter + entretien complémentaire avec l'assistante sociale de la ville

Choix définitif des candidats par une commission d'élus, assistée de l'assistante sociale de la Ville

Mise en place des opérations de chantiers dans les services municipaux (pour une durée de 60 heures pour 500 € de bourse)

Aide forfaitaire payée directement à l'auto-école, avec un apport obligatoire du jeune concerné (pour éviter un désengagement une fois la partie ville payée)

LA VILLE DE BRIOUDE PROPOSE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Porteur du projet : Ville de Brioude – Service social

OBJECTIF :

Aider des jeunes défavorisés à accéder au permis de conduire en participant à son financement, en contrepartie d'une action de chantier (service d'intérêt général) dans les services municipaux.

CRITERES DE CHOIX :

CRITERES OBLIGATOIRES :

Âge : de 16 à 24 ans

Habitant Brioude

Prenant des leçons avec une des trois auto-écoles de Brioude

CRITERES D'ÉVALUATION :

Situation socio-économique : moyenne économique par jour et par personne qui tient compte des revenus (salaires, indemnités, prestations...) et charges réelles du ménage (logement, prêt, EDF, eau, assurance, téléphone)

Projet personnel ou professionnel (études, formations professionnelle, apprentissage, CDD ou CDI etc...)

Motivation pour accomplir le service d'intérêt général et faire aboutir son projet (implication, envie de réussite...)

MISE EN ŒUVRE :

Dossier de candidature à retirer en Mairie et à compléter + entretien complémentaire avec l'assistante sociale de la ville

Choix définitif des candidats par une commission d'élus, assistée de l'assistante sociale de la Ville

Mise en place des opérations de chantiers dans les services municipaux (pour une durée de 60 heures pour 500 € de bourse)

Aide forfaitaire payée directement à l'auto-école, avec un apport obligatoire du jeune concerné (pour éviter un désengagement une fois la partie ville payée)

LA VILLE DE BRIOUDE PROPOSE LA BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

Porteur du projet : Ville de Brioude – Service social

OBJECTIF :

Aider des jeunes défavorisés à accéder au permis de conduire en participant à son financement, en contrepartie d'une action de chantier (service d'intérêt général) dans les services municipaux.

CRITERES DE CHOIX :

CRITERES OBLIGATOIRES :

Âge : de 16 à 24 ans

Habitant Brioude

Prenant des leçons avec une des trois auto-écoles de Brioude

CRITERES D'ÉVALUATION :

Situation socio-économique : moyenne économique par jour et par personne qui tient compte des revenus (salaires, indemnités, prestations...) et charges réelles du ménage (logement, prêt, EDF, eau, assurance, téléphone)

Projet personnel ou professionnel (études, formations professionnelle, apprentissage, CDD ou CDI etc...)

Motivation pour accomplir le service d'intérêt général et faire aboutir son projet (implication, envie de réussite...)

MISE EN ŒUVRE :

Dossier de candidature à retirer en Mairie et à compléter + entretien complémentaire avec l'assistante sociale de la ville

Choix définitif des candidats par une commission d'élus, assistée de l'assistante sociale de la Ville

Mise en place des opérations de chantiers dans les services municipaux (pour une durée de 60 heures pour 500 € de bourse)

Aide forfaitaire payée directement à l'auto-école, avec un apport obligatoire du jeune concerné (pour éviter un désengagement une fois la partie ville payée)